

## Motif d'exlusion crech municipale

Par florence13821, le 17/10/2009 à 13:05

Bonjour,

mon fils de 1 an va à la crêche depuis septembre 2009.

Il est parfaitement adapté à l'exception qu'après la sieste il ne veut pas rester dans le lit et dans le noir à ne rien faire, et donc il crie jusqu'à ce qu'on le sorte et qu'on lui donne des jouets.

La crèche veut donc l'exclure sous pretexte qu'il réveille les autres enfants. En ont-ils le droit ?

Merci d'avance de vos réponses et conseils.

**Florence** 

Par Tisuisse, le 17/10/2009 à 15:17

Bonjour,

Que dit le réglement intérieur de cette crèche ? Qu'en pensent les autorités municipales ?

Par florence13821, le 18/10/2009 à 09:41

Bonjour,
rien n'est précisé dans le réglement intérieur concernant les exclusions.
Je pense aller à la mairie dès lundi.
Merci